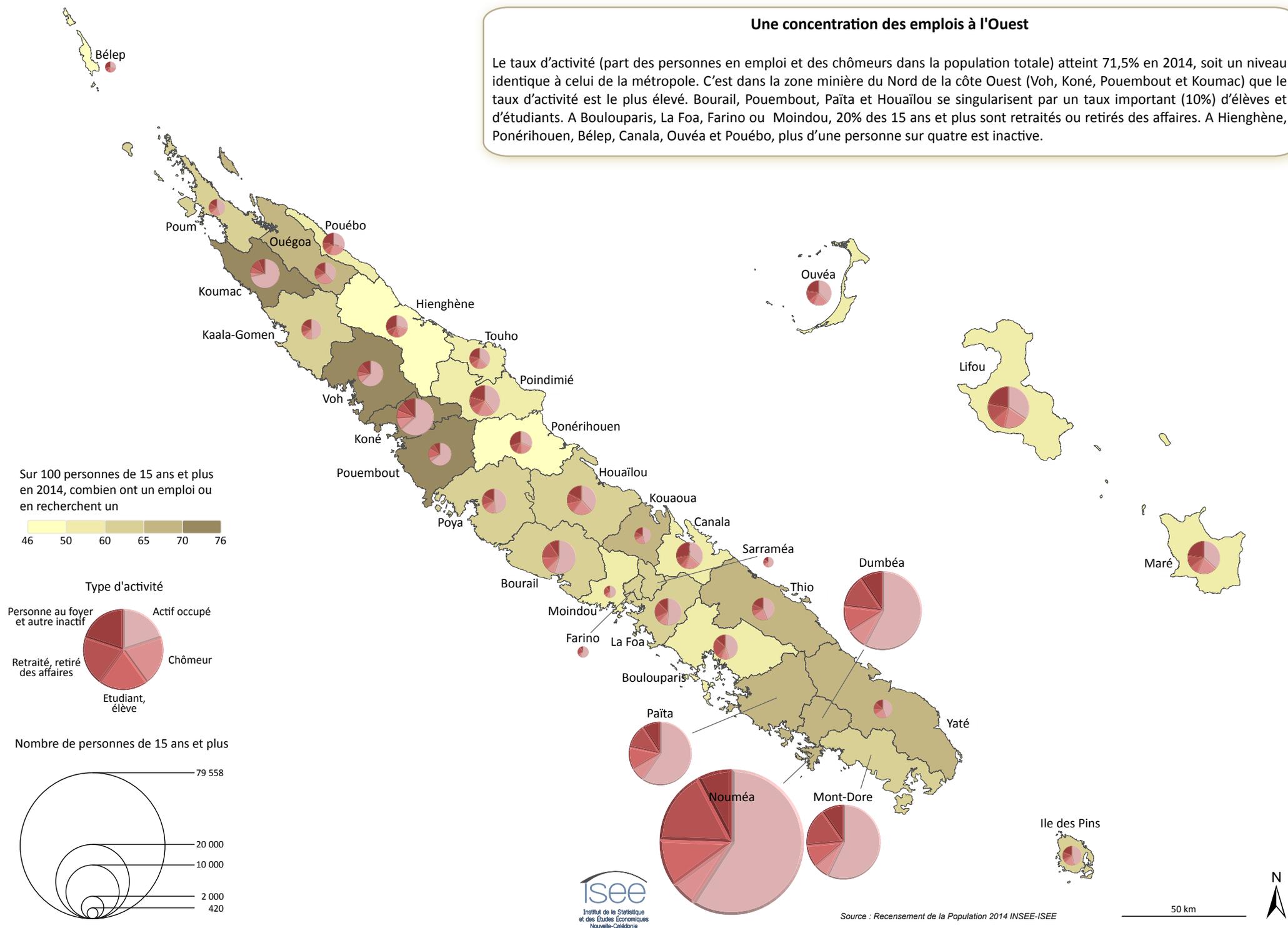


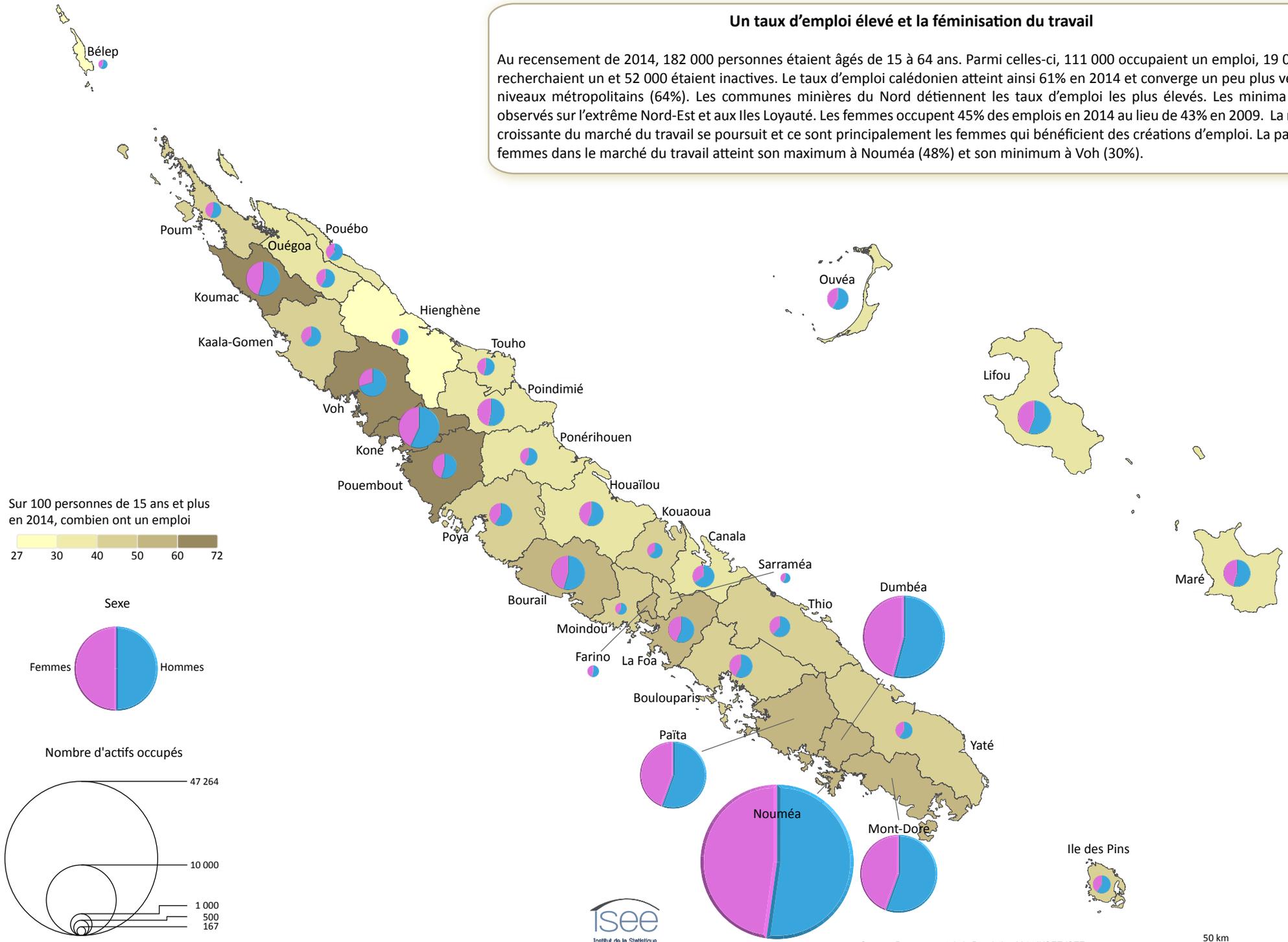
Une concentration des emplois à l'Ouest

Le taux d'activité (part des personnes en emploi et des chômeurs dans la population totale) atteint 71,5% en 2014, soit un niveau identique à celui de la métropole. C'est dans la zone minière du Nord de la côte Ouest (Voh, Koné, Pouembout et Koumac) que le taux d'activité est le plus élevé. Bourail, Pouembout, Païta et Houaïlou se singularisent par un taux important (10%) d'élèves et d'étudiants. A Boulouparis, La Foa, Farino ou Moindou, 20% des 15 ans et plus sont retraités ou retirés des affaires. A Hienghène, Ponérihouen, Bélep, Canala, Ouvéa et Pouébo, plus d'une personne sur quatre est inactive.

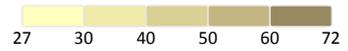


Un taux d'emploi élevé et la féminisation du travail

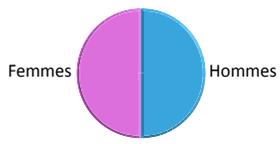
Au recensement de 2014, 182 000 personnes étaient âgées de 15 à 64 ans. Parmi celles-ci, 111 000 occupaient un emploi, 19 000 en recherchaient un et 52 000 étaient inactives. Le taux d'emploi calédonien atteint ainsi 61% en 2014 et converge un peu plus vers les niveaux métropolitains (64%). Les communes minières du Nord détiennent les taux d'emploi les plus élevés. Les minima sont observés sur l'extrême Nord-Est et aux Iles Loyauté. Les femmes occupent 45% des emplois en 2014 au lieu de 43% en 2009. La mixité croissante du marché du travail se poursuit et ce sont principalement les femmes qui bénéficient des créations d'emploi. La part des femmes dans le marché du travail atteint son maximum à Nouméa (48%) et son minimum à Voh (30%).



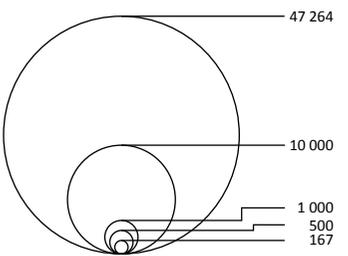
Sur 100 personnes de 15 ans et plus en 2014, combien ont un emploi



Sexe

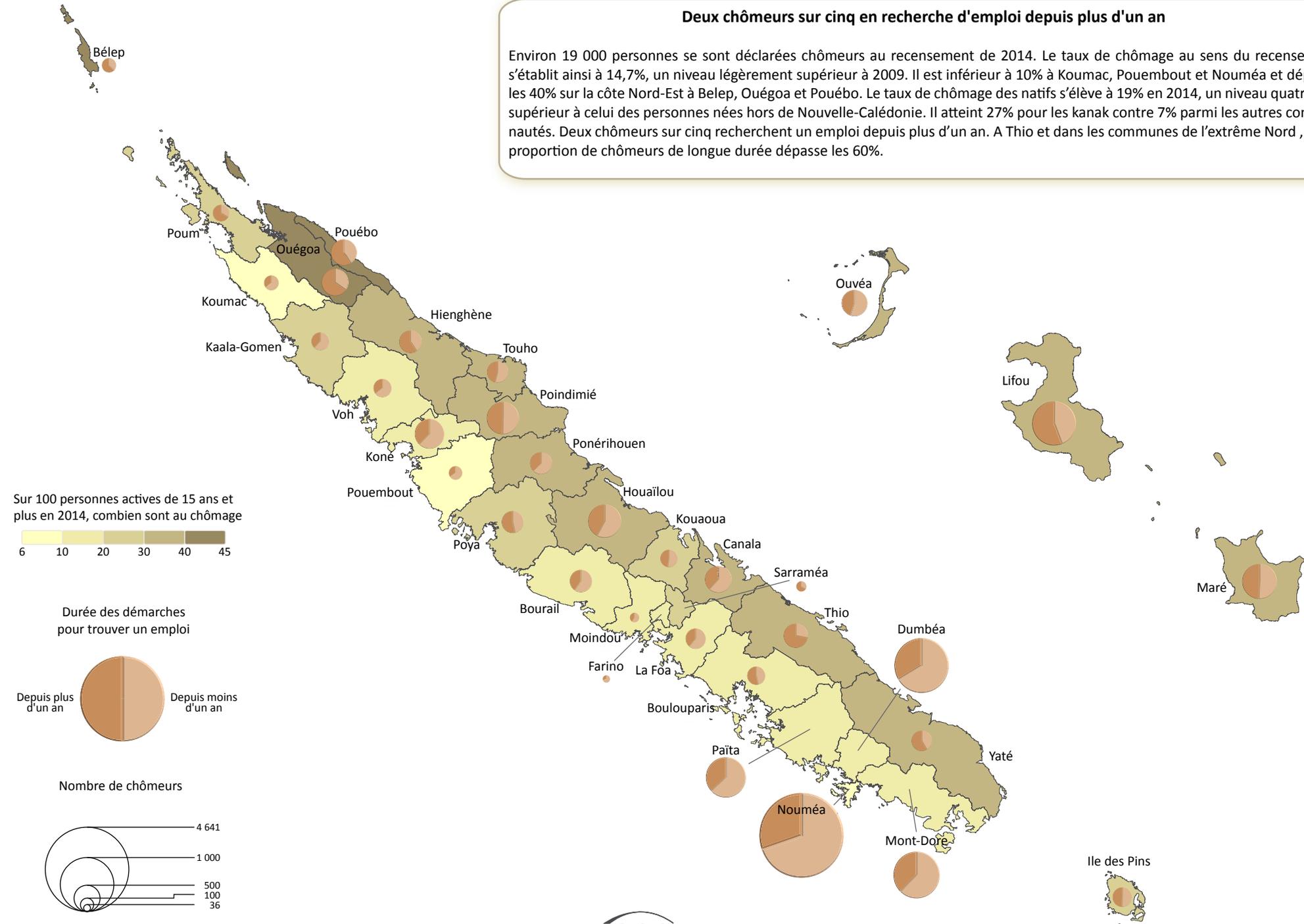


Nombre d'actifs occupés



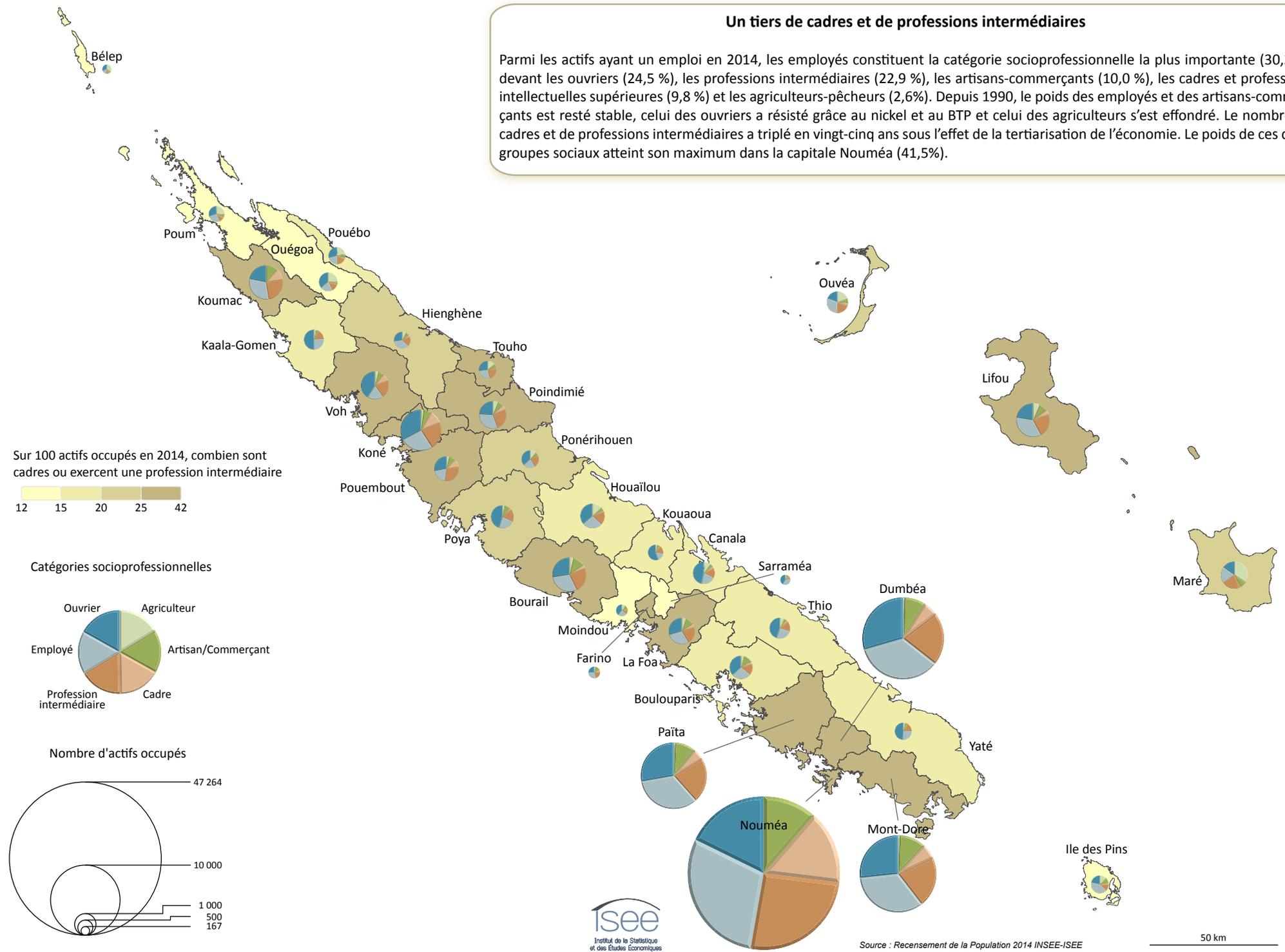
Deux chômeurs sur cinq en recherche d'emploi depuis plus d'un an

Environ 19 000 personnes se sont déclarées chômeurs au recensement de 2014. Le taux de chômage au sens du recensement s'établit ainsi à 14,7%, un niveau légèrement supérieur à 2009. Il est inférieur à 10% à Koumac, Pouembout et Nouméa et dépasse les 40% sur la côte Nord-Est à Belep, Ouégoa et Pouébo. Le taux de chômage des natifs s'élève à 19% en 2014, un niveau quatre fois supérieur à celui des personnes nées hors de Nouvelle-Calédonie. Il atteint 27% pour les kanak contre 7% parmi les autres communautés. Deux chômeurs sur cinq recherchent un emploi depuis plus d'un an. A Thio et dans les communes de l'extrême Nord, cette proportion de chômeurs de longue durée dépasse les 60%.



Un tiers de cadres et de professions intermédiaires

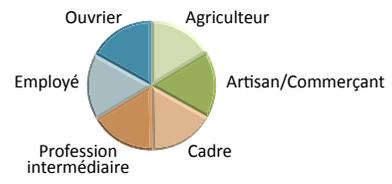
Parmi les actifs ayant un emploi en 2014, les employés constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante (30,2 %) devant les ouvriers (24,5 %), les professions intermédiaires (22,9 %), les artisans-commerçants (10,0 %), les cadres et professions intellectuelles supérieures (9,8 %) et les agriculteurs-pêcheurs (2,6%). Depuis 1990, le poids des employés et des artisans-commerçants est resté stable, celui des ouvriers a résisté grâce au nickel et au BTP et celui des agriculteurs s'est effondré. Le nombre de cadres et de professions intermédiaires a triplé en vingt-cinq ans sous l'effet de la tertiarisation de l'économie. Le poids de ces deux groupes sociaux atteint son maximum dans la capitale Nouméa (41,5%).



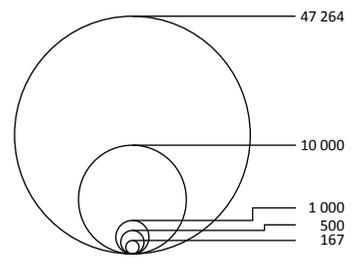
Sur 100 actifs occupés en 2014, combien sont cadres ou exercent une profession intermédiaire

12 15 20 25 42

Catégories socioprofessionnelles

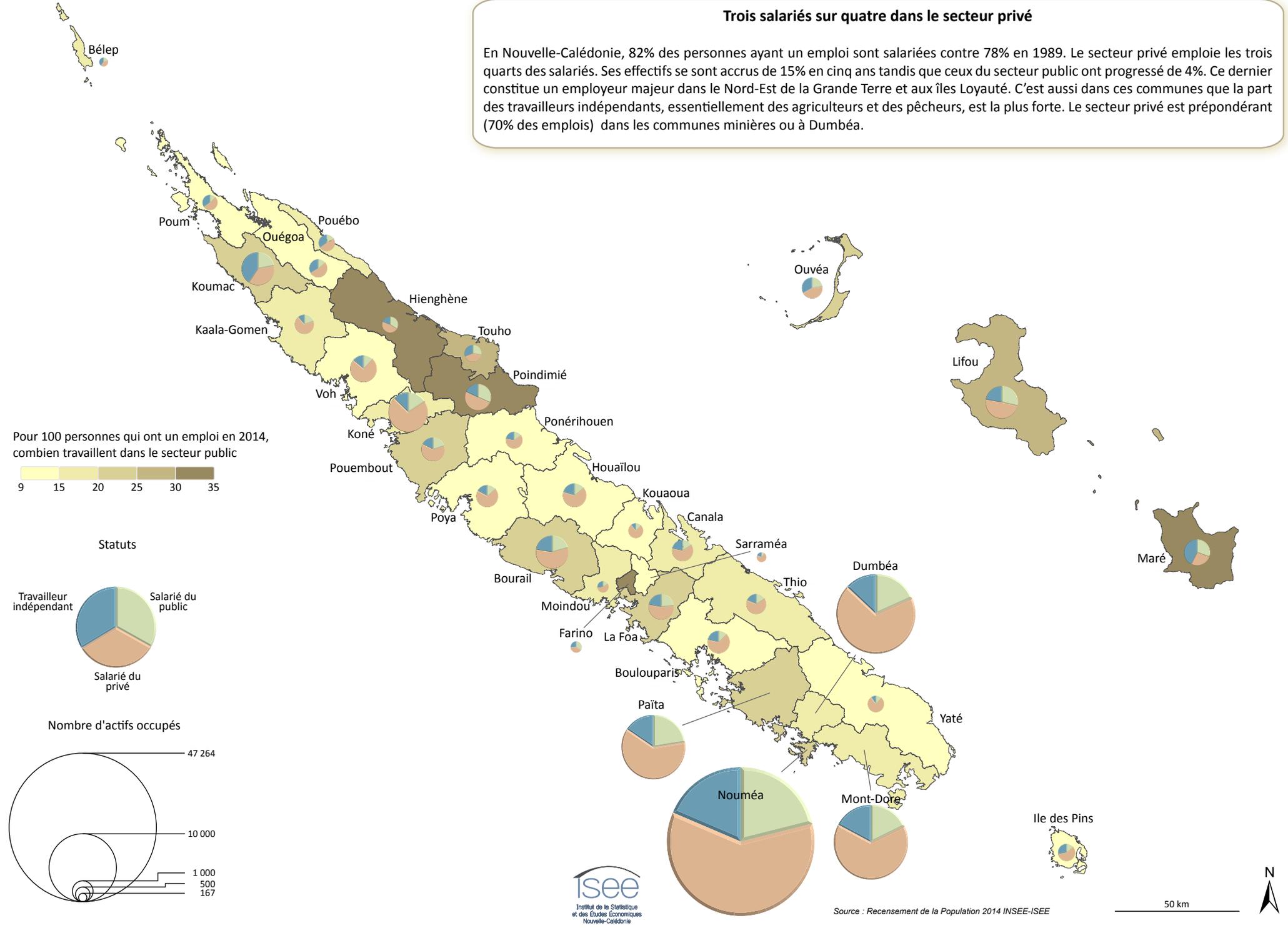


Nombre d'actifs occupés



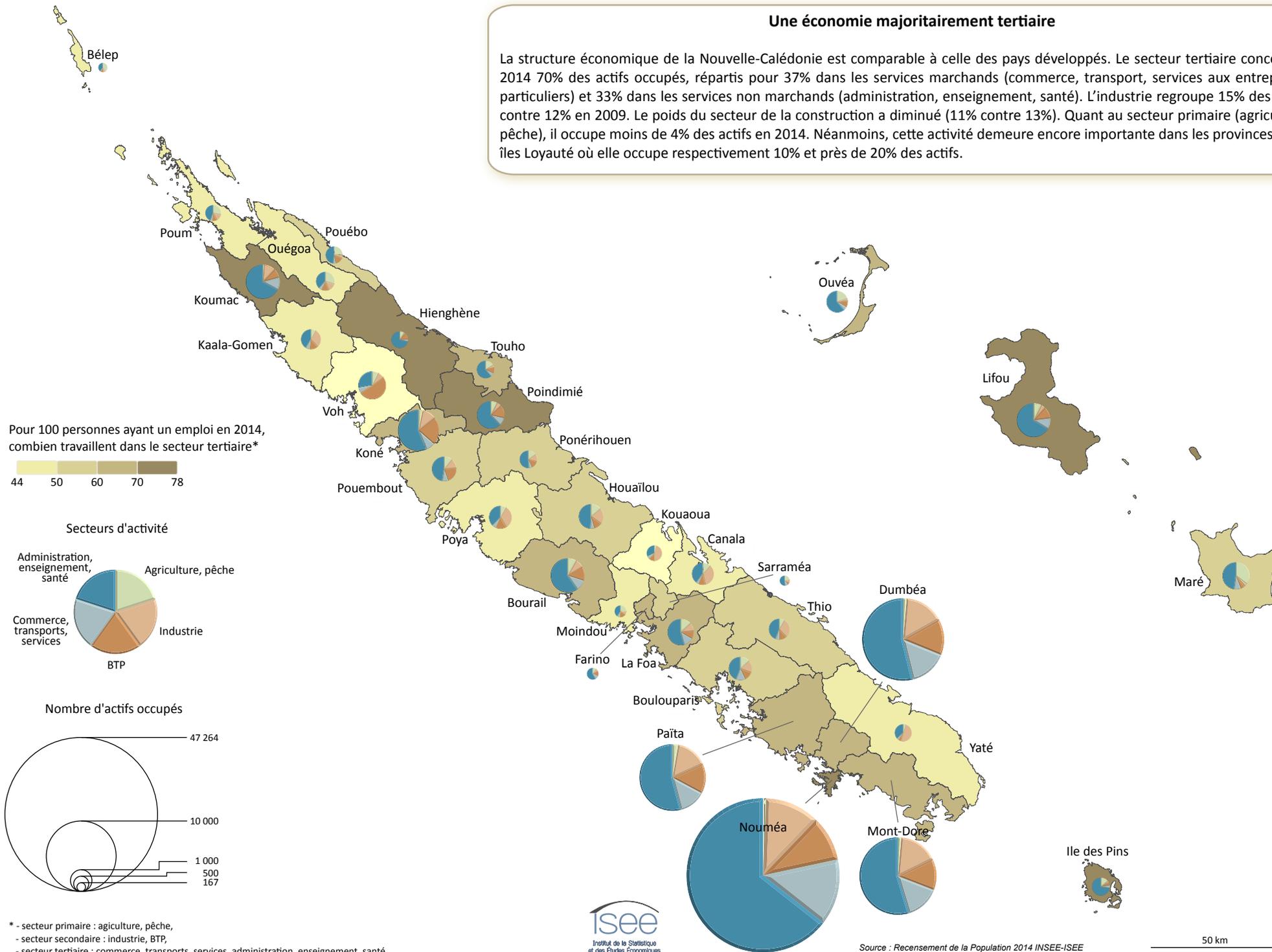
Trois salariés sur quatre dans le secteur privé

En Nouvelle-Calédonie, 82% des personnes ayant un emploi sont salariées contre 78% en 1989. Le secteur privé emploie les trois quarts des salariés. Ses effectifs se sont accrus de 15% en cinq ans tandis que ceux du secteur public ont progressé de 4%. Ce dernier constitue un employeur majeur dans le Nord-Est de la Grande Terre et aux îles Loyauté. C'est aussi dans ces communes que la part des travailleurs indépendants, essentiellement des agriculteurs et des pêcheurs, est la plus forte. Le secteur privé est prépondérant (70% des emplois) dans les communes minières ou à Dumbéa.



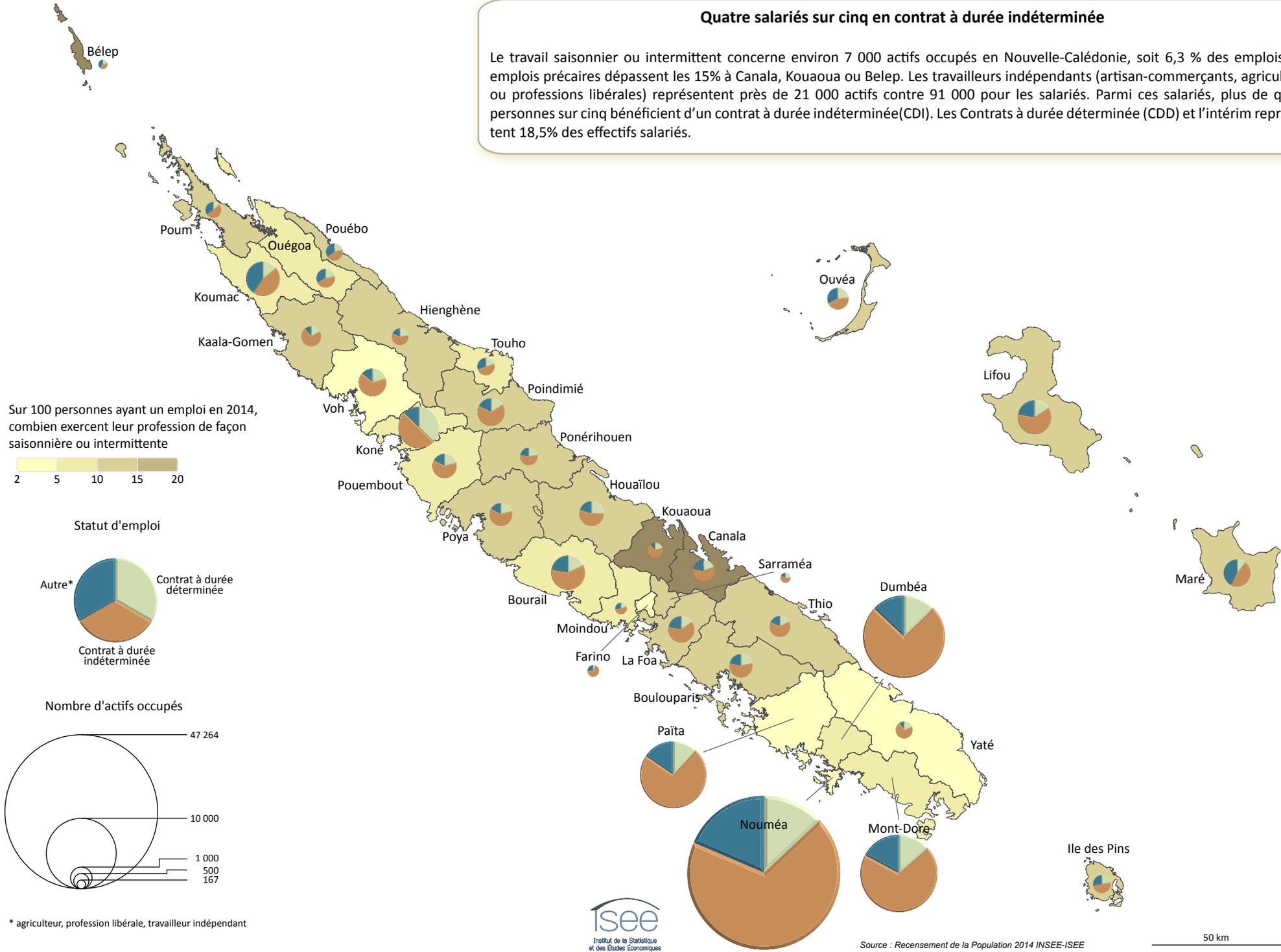
Une économie majoritairement tertiaire

La structure économique de la Nouvelle-Calédonie est comparable à celle des pays développés. Le secteur tertiaire concentre en 2014 70% des actifs occupés, répartis pour 37% dans les services marchands (commerce, transport, services aux entreprises et particuliers) et 33% dans les services non marchands (administration, enseignement, santé). L'industrie regroupe 15% des emplois contre 12% en 2009. Le poids du secteur de la construction a diminué (11% contre 13%). Quant au secteur primaire (agriculture et pêche), il occupe moins de 4% des actifs en 2014. Néanmoins, cette activité demeure encore importante dans les provinces Nord et îles Loyauté où elle occupe respectivement 10% et près de 20% des actifs.



Quatre salariés sur cinq en contrat à durée indéterminée

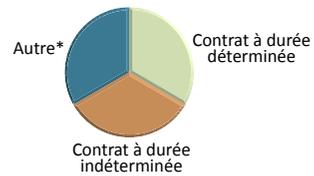
Le travail saisonnier ou intermittent concerne environ 7 000 actifs occupés en Nouvelle-Calédonie, soit 6,3 % des emplois. Ces emplois précaires dépassent les 15% à Canala, Kouaoua ou Belep. Les travailleurs indépendants (artisan-commerçants, agriculteurs ou professions libérales) représentent près de 21 000 actifs contre 91 000 pour les salariés. Parmi ces salariés, plus de quatre personnes sur cinq bénéficient d'un contrat à durée indéterminée(CDI). Les Contrats à durée déterminée (CDD) et l'intérim représentent 18,5% des effectifs salariés.



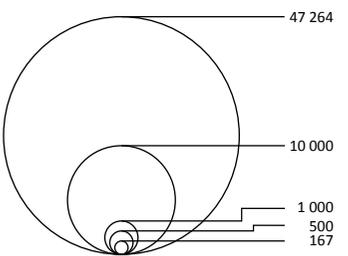
Sur 100 personnes ayant un emploi en 2014, combien exercent leur profession de façon saisonnière ou intermittente



Statut d'emploi



Nombre d'actifs occupés



* agriculteur, profession libérale, travailleur indépendant



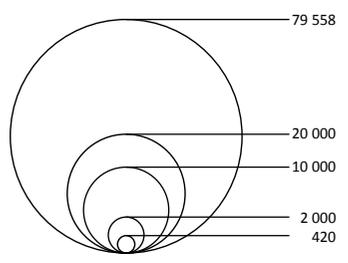
Un tiers des habitants pratique une activité d'appoint

Plus de 70 000 personnes de 15 ans et plus indiquent pratiquer une activité annexe telle que l'agriculture vivrière, la pêche, la chasse ou un « petit boulot » comme la vannerie, la couture, la sculpture, la garde d'enfants, la vente de brochettes etc. En tribu, les trois quarts des habitants ont une activité d'appoint, 44% en milieu rural et 15% en zone urbaine. A Yaté, Pouébo, Belep, Poum, Kouaoua et l'Île des Pins c'est plus de 80% de la population qui a un travail complémentaire. La majorité des personnes exerçant une activité d'appoint le font pour leur consommation personnelle et seules 12% indiquent avoir recours à la vente.

Sur 100 personnes de 15 ans et plus en 2014, combien ont une activité annexe *



Nombre de personnes de 15 ans et plus



* Agriculture, pêche, chasse, etc...

